



## • CEREALES :

Reprise des observations CEREALES pour la campagne 2022-2023 : pensez à enregistrer vos parcelles sur Vigicultures. Adresse : <https://vigicultures.fr> ou sur l'application mobile : <https://m.vigicultures.fr>

## • COLZA :

Limaces : présence toujours très faible.

Altises adultes : présence en nette augmentation, à surveiller de près jusqu'au stade B3 (3 feuilles vraies).

Pucerons verts : en légère augmentation, à surveiller jusqu'au stade B6 (6 feuilles vraies).

# CEREALES

## Blé et Orge d'hiver : observations et piégeages avant semis.

1 parcelle d'escourgeon de variété Amandine est enregistrée en pré semis cette semaine dans le Pas de Calais.

## Limaces : afin d'évaluer le risque avant semis, les piégeages se réalisent dès l'interculture.

### Rappel du protocole :

- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50\* 50 cm (=1m<sup>2</sup>) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible.
- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m<sup>2</sup> : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.

Dans les situations à risque, il est nécessaire de faire baisser les populations par un travail du sol (déchaumage et roulage par exemple) avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

### Seuils indicatifs de risque:

- 1 à 20 limaces /m<sup>2</sup> : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 20 à 50 limaces /m<sup>2</sup> : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m<sup>2</sup> : risque élevé.

*Seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m<sup>2</sup>. Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage ci-dessus. Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.*



Limaces grises sous piège  
C. Gazet (CA59/62) - archive 2021



Limace qui attaque les semences  
C. Gazet (CA59/62) - archive

## Pucerons et Cicadelles:

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

Rappel du protocole :

- Plaques chromatiques jaunes engluées format A4.
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle.
- Notation : 1 fois par semaine.

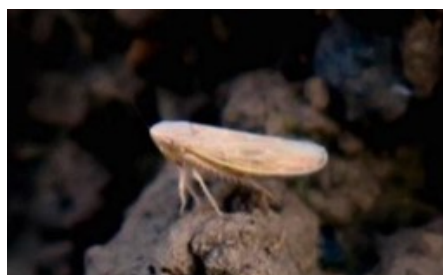
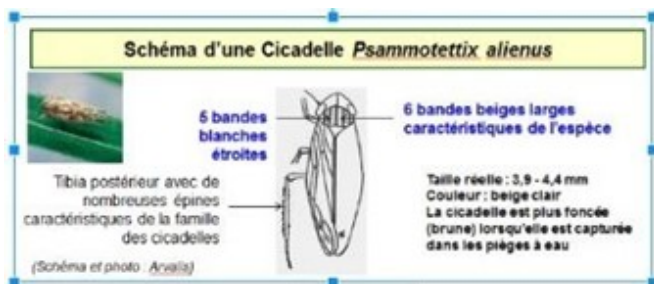


Piège limace et plaque engluée  
C. Gazet (CA59/62) - archive 2021

### Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle *Psammotettix alienus*  
C. Gazet (CA59/62) - archive 2020

### Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.



Puceron *Rhopalosiphum padi*  
C. Gazet (CA59/62) - archive 2019

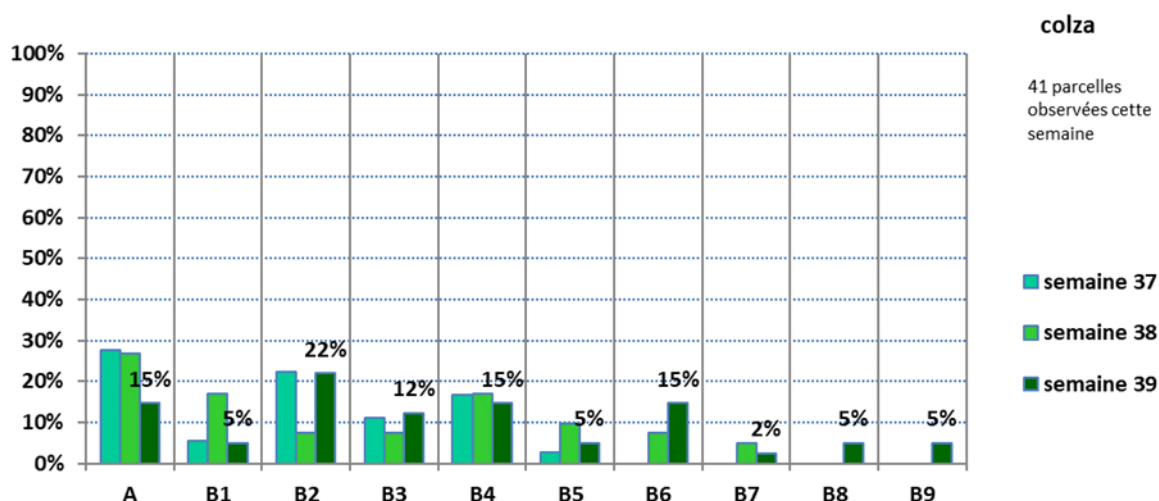
# COLZA

## Stades :

41 parcelles ont été observées cette semaine, dont :

- 15% au stade A (cotylédons),
- 54% entre les stades B1 et B4 (1 à 4 feuilles vraies),
- 27% entre les stades B5 et B8 (5 à 8 feuilles vraies),
- 5% au stade B9 (9 feuilles vraies).

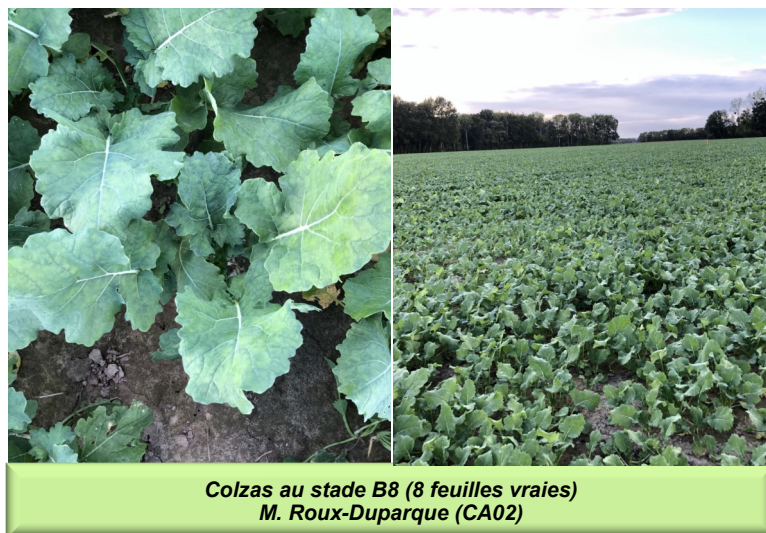
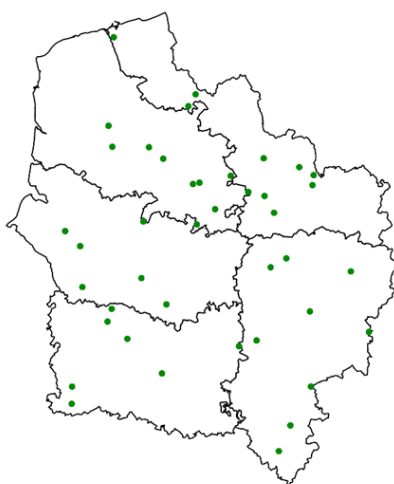
### Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



68% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les **limaces**, 53% des parcelles pour les **altises** et 88% pour les **pucerons**.

La carte ci-dessous donne la répartition géographique des parcelles observées dans la région cette semaine.

Parcelles BSV observées du 2022-09-23 au 2022-09-27



**Limaces : présence toujours très faible.**

## Évaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès le début du semis**. Voir les BSV précédents pour le dispositif.

### Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine :
  - ⇒ 4 captures dans le réseau De Sangosse avec 1 à 4 limaces par piège.
  - ⇒ 1 capture dans le réseau BSV avec 3 individus piégés.
- Les conditions météorologiques légèrement humides peuvent être favorables au risque de limaces.
- La **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque a priori** (cf. tableau dans les BSV précédents).
- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

#### Période de risque:

depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Des dégâts de limaces ont été observés dans 11 parcelles avec 1 à 20% de la surface foliaire détruite, avec une moyenne de 4,1%.

### Altises adultes : présence en nette augmentation, à surveiller de près jusqu'au stade B3 (3 feuilles vraies).

#### On rencontre deux types d'altises sur colza :

- ☞ **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- ☞ **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

#### Évaluation du risque

##### Piégeage :

Les **altises d'hiver** ont été piégées dans 30 parcelles avec 1 à 60 individus en cuvette enterrée, et une moyenne de 10,2.

Les **altises des crucifères** ont été piégées dans 9 parcelles avec de 1 à 12 individus en cuvette, avec une moyenne de 5 individus.

Leur présence en nette augmentation depuis 2 semaines correspond au pic de vol dans la région.



*Altises d'hiver piégées en cuvettes enterrées  
M. Roux-Duparque (CA02)*



*Morsures d'altises sur colza au stade A (cotylédons)  
C. Gazet (CA59/62)*

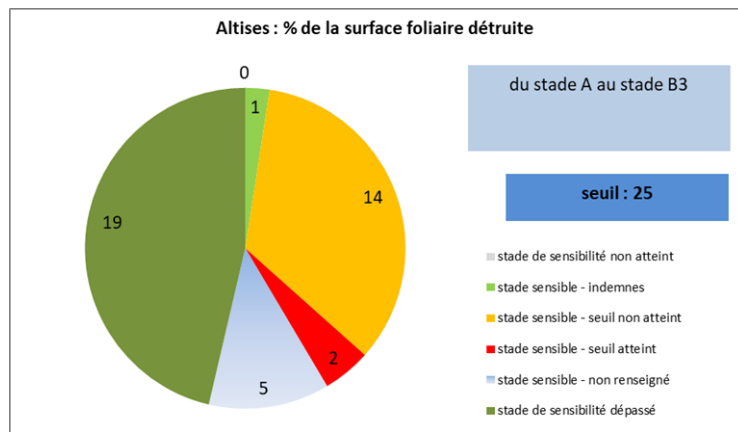
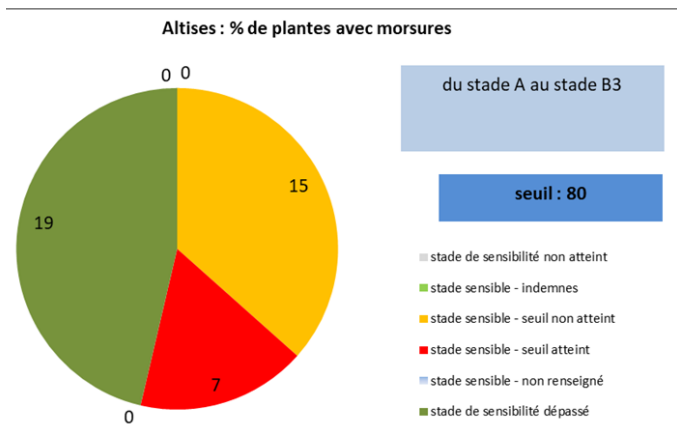
##### Observations sur plantes :

Des dégâts sont observés :

- Dans 30 parcelles avec de 3 à 100% de plantes comportant des morsures, soit une moyenne de 55,03%.
- Dans 25 parcelles avec de 1 à 50% de surface foliaire détruite, soit une moyenne de 9,64%.

**7 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque pour les morsures et 2 pour la surface foliaire détruite. Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque pour les deux critères.**

Ce ravageur est à surveiller de près surtout dans les parcelles où la levée risque d'être difficile et/ou hétérogène.



**Seuil Altises** : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite\*

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

**Un outil pour estimer le risque lié au prélèvement foliaire par les altises adultes, est disponible sur le site de Terres Inovia en suivant ce lien** : <https://www.terresinovia.fr/-/altise-adulte-colza>

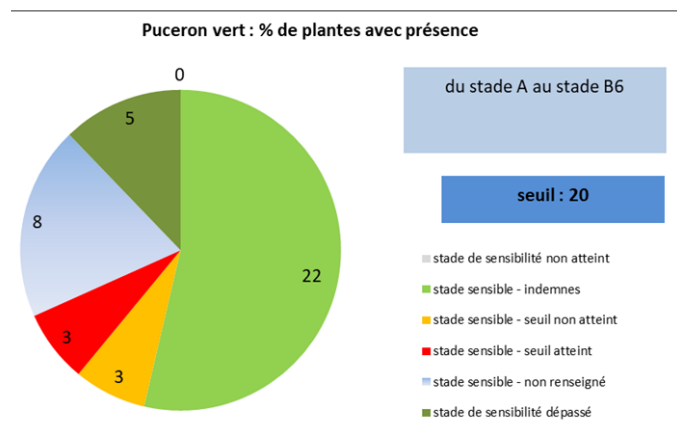
### Pucerons verts : en légère augmentation, à surveiller jusqu'au stade B6 (6 feuilles vraies).

Des **pucerons verts** ont été observés dans 7 parcelles avec 5 à 70 % des plantes porteuses de pucerons, avec une moyenne de 27,9%. Ils s'observent au dos des feuilles.

**3 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.**

**Seuil indicatif de risque des pucerons** : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.



### Autres ravageurs

Des **tenthredes de la rave** adultes sont piégées dans 2 parcelles avec 1 et 3 individus dans les cuvettes. Dans une autre parcelle, des larves sont repérées à raison de 20% de plantes touchées et des dégâts sont observés avec 5% de la surface foliaire détruite. Ces dernières peuvent être nuisibles sur le colza par destruction de surface foliaire.

Des **charançons du bourgeon terminal** ont été piégés dans une parcelle avec 1 individu en cuvette. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

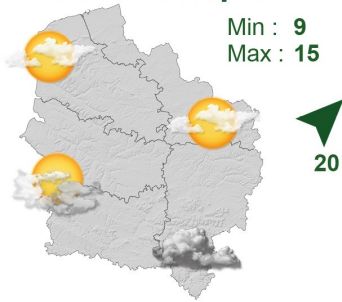
Des **pucerons du navet** ont été observés dans 1 parcelle avec 2% des plantes infestées par des pucerons.

Des dégâts de **noctuelles** sont observés dans 1 parcelle avec moins d'1% des plantes attaquées.

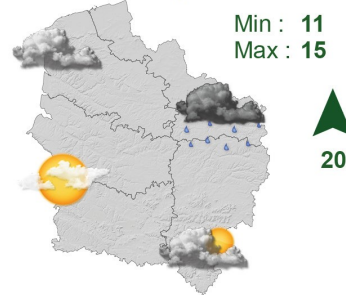
Des dégâts d'**oiseaux** sont observés dans 1 parcelle avec moins d'1% des plantes attaquées.

# METEOROLOGIE

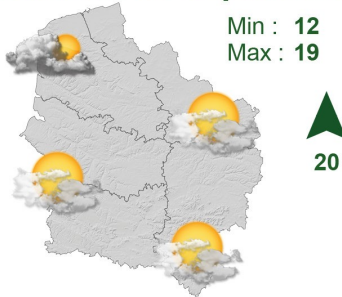
## Mercredi 28 Septembre



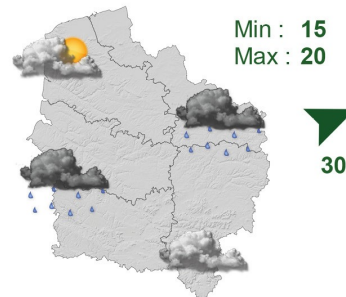
## Jeudi 29 Septembre



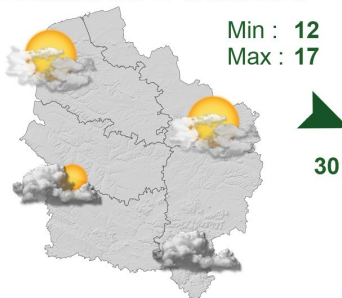
## Vendredi 30 Septembre



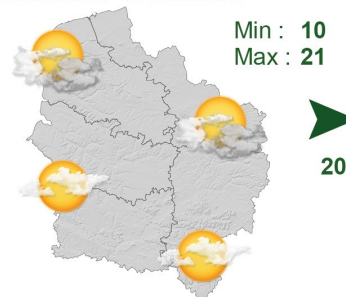
## Samedi 1 Octobre



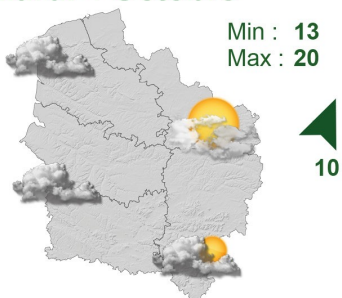
## Dimanche 2 Octobre



## Lundi 3 Octobre



## Mardi 4 Octobre



**Pour en Savoir +  
Rendez-vous sur**  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.  
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, M. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie, Protégainieux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.  
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, Y. Debeurvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourda, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermov60, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

